

Contrôle de performances et conseil



L'arrivée de nouveaux éleveurs, en brebis laitières sur la région Auvergne-Rhône-Alpes a créé des besoins en suivi des troupeaux, contrôle de performances et conseil.

Les organismes du réseau Conseil Elevage, avec l'appui de la Région, ont donc formé une partie de leurs conseillers caprins et mis en place des services adaptés pour répondre à cette demande.

■ Qu'est-ce que le contrôle de performances?

Le contrôle de performances d'un troupeau de brebis laitières consiste à réaliser des mesures quantitatives et qualitatives du lait pour chaque animal. En plus de la quantité de lait, les taux de matières protéiques (TP) et de matières grasses (TB), le taux de cellules ou le taux d'urée sont des exemples de paramètres mesurés.



⇒ Comment se déroule le contrôle de performances ?

Les mesures quantitatives et le prélèvement des échantillons individuels pour analyse se font pendant la traite.

Ensuite, les échantillons sont envoyés au laboratoire pour les analyses qualitatives.

Après analyse et traitement des données, l'éleveur reçoit les résultats individuels de chaque brebis ainsi que le résultat global du troupeau.

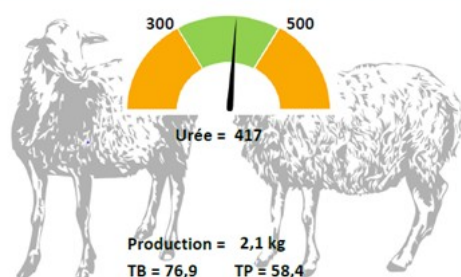
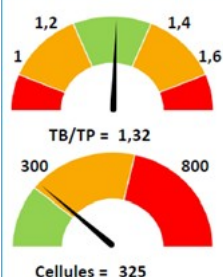
⇒ A quoi sert le contrôle de performances ?

Les données issues du contrôle de performances ont plusieurs objectifs, parmi lesquels on peut citer :

- L'optimisation de la production laitière de l'ensemble du troupeau et le gain en efficacité technico-économique
- Le pilotage de l'alimentation grâce aux données individuelles ou par lot pour gagner en efficacité alimentaire.
- La gestion de la santé mammaire du troupeau grâce notamment au comptage individuel des cellules somatiques
- La sélection du renouvellement et des réformes grâce aux résultats individuels.
- L'augmentation du niveau génétique et de la performance du troupeau grâce à la sélection.

Résultats du passage				
	Troupeau	Primipares	Multipares	Groupe
Caractéristiques troupeau				
Brebis présentes	100	9	91	
Brebis contrôlées	99	9	90	
% de brebis contrôlées	99	100	99	
Lactations longues (> 300j)	0	0	0	
Stade de lactation (mois)	3,4	3,2	3,5	
Brebis tarées (>80j)	1	0	1	
Femelles adultes présentes	116	25	91	
dont +13 mois sans MB	16	0	0	
Lait produit				
Lait total (kg)	203	18	185	
Par brebis contrôlée (kg)	2,1	2,0	2,1	
Par brebis présente (kg)	2,0	2,0	2,0	
Var. moy. / brebis contrôlée	-0,6	-0,4	-0,6	
Les taux				
TB moyen (g/kg)	76,9	69,5	77,6	
TP moyen (g/kg)	58,4	53,3	58,9	
Urée (mg/l)	417	381	420	
Nb de brebis sans taux	0	0	0	
Taux inversés				
% brebis avec tx inversés	-	-	-	
TB moyen (g/kg)	0,0	0,0	0,0	
TP moyen (g/kg)	0,0	0,0	0,0	

Niveau de démarrage depuis le 02/11/21			
	Troupeau	Primipares	Multipares
Nombre de lactations débutées	100	9	91
Niveau moyen réalisé (kg)	2,6	2,4	2,6
Niveau moyen N-1 (kg)	2,4	3,0	2,4
Nombre de lactations avec cumuls lait 100j	0	0	0
Moyenne des cumuls lait 100j			



Exemple de Valorisé troupeau reçu par l'éleveur suite à un contrôle laitier

■ Pourquoi se faire accompagner ?

Pour bénéficier d'un suivi personnalisé autour des thématiques telles que :

- Aide à la valorisation des données recueillies lors du contrôle de performances
- Optimisation de l'alimentation
- Amélioration de la qualité du lait et du rendement fromager
- Suivi de l'élevage des agnelles (mesure de croissance, suivi alimentaire, veille sanitaire)
- Aide à la gestion de la reproduction
- Optimisation des performances économiques
- Amélioration des pratiques agronomiques et de la qualité des fourrages

■ Prêt à vous lancer dans cette aventure ?

Les conseillers font au mieux pour vous accompagner dans toute la région. Toutefois, la filière ovins lait étant encore en pleine construction dans la région, il est possible que votre département ne soit pas tout à fait prêt



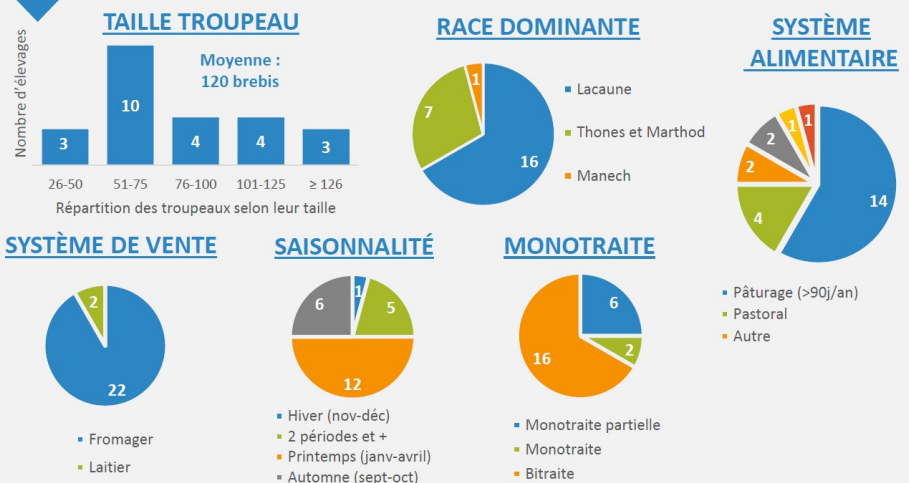
pour le contrôle de performances... Cela ne saurait tarder ! Donc n'hésitez pas à solliciter l'organisme Conseil Elevage de votre département ou bien votre conseiller de la Chambre d'Agriculture qui vous aiguillera en fonction de l'état actuel du déploiement du contrôle de performances dans votre zone.

■ Les résultats 2023

Résultats 2023 issus du contrôle laitier mis en œuvre auprès de 25 élevages de la zone FidoCl en Auvergne-Rhône-Alpes (synthèse réalisée par Adice)

* Données contrôle laitier non officiel, en moyenne 5 contrôles/lactation (de 3 à 7)

LES SYSTEMES DE PRODUCTION



	Nombre d'élevages	Production de lait (min-max)	Durée lactation (min-max)	TB (min-max)	TP (min-max)
Tous troupeaux* zone FidoCl	25	300 kg/brebis (79-638)	229 jours (124-293)	66,8 g/kg (53,2-75,7)	54,9 g/kg (45,3-63,9)
Troupeaux race dominante Lacaune* zone FidoCl	16	364 kg/brebis (154-638)	238 jours (124-293)	66,4 g/kg (53,2-74,3)	54,4 g/kg (45,3-63,9)
CL officiel Lacaune 2022	379	346 kg/brebis	176 jours		

REDACTION : Camille LEMOINE (Adice), Catherine VENINEAUX (CA 38), Constance WEY (AURAE), Fabrice VASSORT (CA 43), Gaïane SEYCHAL (CA 63), Jean-Luc NIGOUL (Acsef), Laura CRISPEL (AURAE), Maëva ANTHEME (CA 26), Michel POCACHARD (CA 69), Nathalie MORARDET (AURAE), Philippe ALLAIX (CA 42)

PUBLICATION : Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, juin 2022, mise à jour décembre 2025

CREDITS PHOTOS : B. ROCHE (Adice), France Conseil Elevage

LES PARTENAIRES



AVEC LEUR SOUTIEN FINANCIER



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'État Egalité Territoires